Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

CH - 1000 Lausanne 14
Dossier no 11.5.2 / 14.6.14.2

Lausanne, 17 juillet 2012

Communiqué aux médias du Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral suisse organisera le Congrès de l'ACCPUF en 2015

L'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français, (ACCPUF) a tenu son Assemblée générale et Congrès triennals du 2 au 8 juillet 2012. Le Tribunal fédéral suisse a été nommé à la 1re vice-présidence du Bureau de l'association, et organisera ainsi le prochain Congrès.

L'ACCPUF a été fondée en 1997 et est composée à ce jour de 46 cours constitutionnelles d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Trois autres cours constitutionnelles y ont un statut d'observateur. Ces tribunaux ont en commun le fait d'être, dans leur pays respectif, le dernier ressort compétent pour régler les litiges de conformité à la constitution.

Lors du Congrès qui s'est déroulé cette année à Marrakech, le Tribunal fédéral suisse a été nommé par l'ACCPUF à la première vice-présidence du Bureau. Selon les statuts, la prochaine Assemblée générale et le Congrès thématique seront donc organisés en Suisse en 2015. En conséquence, l'ACCPUF a confié au Tribunal fédéral suisse le soin de mettre sur pied cet évènement d'envergure. La date exacte de la manifestation n'est pas encore connue à ce jour.

Contact:
Sabina Motta, Adjointe du Secrétaire général
Tél. 021 318 97 16; Fax 021 323 37 00
E-Mail: presse@bger.ch